



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE

D'INDRE-ET-LOIRE



BILAN 2019

PROTOCOLE DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



2016 - 2019

Commission spécifique de lutte contre les violences faites aux femmes

*Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de
lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes*



INTRODUCTION

Objectif du bilan

Permettre une photographie annuelle des actions du collectif constitué de partenaires signataires du protocole. Ce n'est pas un bilan d'activité des organismes mais une mise en lumière de ce qui est fait collectivement sur cette problématique de sécurité et de santé publique en Indre-et-Loire.

Ces données sont constitutives d'un observatoire des violences faites aux femmes en Indre-et-Loire, porté par la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Les outils développés sont à disposition sur le site de la préfecture et sur le site des acteurs porteurs de projets.

Ce bilan doit permettre de :

1. Rendre visible les violences faites aux femmes et valoriser les réponses du réseau
2. Quantifier les efforts de communication, de prévention et de formation qui permettent de maintenir un niveau d'information soutenu et une professionnalisation des acteurs pour une meilleure prise en charge
3. Améliorer la qualité et la fluidité des accompagnements
4. Renforcer les axes qui n'ont pas été suffisamment développés

La méthode

Les partenaires sont invités à renseigner des indicateurs correspondants aux 7 axes sur lesquels repose le protocole. Les réponses quantitatives sont complétées par des apports qualitatifs.

Le taux de réponse est de 75.52 % (74% en 2018). Le taux de réponses est légèrement supérieur au bilan 2018. Depuis 2017, la collecte des données est effectuée par voie dématérialisée. Les indicateurs étant stables depuis les 5 dernières années, nous avons fait un bilan comparatif (en annexe). Cela va nous permettre de mesurer les écarts entre l'année N et N+5. Un travail sur l'harmonisation des indicateurs a été mené pour le protocole 2020-2022 qui sera signé courant 2020.

Certaines données étant partielles (non connues, incomplètes, non renseignées), et la prudence étant de rigueur en matière de données chiffrées, **ce sont plus des éléments de tendance qui sont présentés que des statistiques.**

Préfecture d'Indre-et-Loire

Bilan réalisé et édité par la DDFE

Délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité F/H (DDFE 37)

Nadine LORIN, Déléguée départementale

02.47.33.12.80 / 07.86.52.28.54 - nadine.lorin@indre-et-loire.gouv.fr

Sandra FONTAINE, assistante-collaboratrice

02.47.33.12.81 - sandra.fontaine@indre-et-loire.gouv.fr

Plaquettes « vos contacts en département » éditées par la DDFE.

Les structures ont également diffusé leur propre communication.

Des affichages ont été faits.

6790
plaquettes « vos contacts en 37 » distribuées

166
actions de communication médias

Au-delà de la communication dans les médias, les publications sur les sites de l'ensemble des partenaires sont importantes. Beaucoup d'informations sont publiées sur le site de la préfecture, onglet DDFE.

Toujours en augmentation, elles sont importantes à maintenir et le public est demandeur (voir questionnaire public de septembre 2019 Grenelle 37)

51
manifestations grand public

18 792
personnes sensibilisées

Les sensibilisations sont des informations descendantes courtes qui permettent essentiellement de faire prendre conscience du problème

Les actions de sensibilisation spécifiques regroupent : les marches exploratoires, les enquêtes de terrain, des sujets spécifiques, entreprises, portes ouvertes...

247
actions de sensibilisation spécifique

Statistiques des forces de l'ordre (DDSP-Gendarmerie) et du Parquet

Pour la ZP : augmentation des plaintes de 6.5 % (dont 39% sur pour violences sexuelles). 37 % des VIF sont par des ex. Augmentation des plaintes avec ITT >= à 8 jours.

Pour la ZG: augmentation des plaintes de 16.33 % (déjà + 51.88 %.en 2018).

Au total + 10.61 % de plaintes.

Les statistiques liées aux violences intrafamiliales sont à prendre avec grande prudence, la notion de chiffre noir y prenant toute sa mesure.

Rappel : l'audition avec ou sans plainte est la règle. La plainte doit être prise sauf demande explicite de la victime.

L'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple nous informe qu' **en 2018 : 180 personnes sont décédées : 121 femmes, 28 hommes, 21 enfants, 10 victimes autres statuts (rival, collatérales).** 51 auteurs se sont suicidés. 81,2 % des victimes sont des femmes. Les faits sont qualifiés d'assassinats, homicides ou violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Sur les 31 femmes auteurs, 15 étaient victimes de violences de la part de leur partenaire, soit 48.4 %.

En 2019 en Indre-et-Loire, on relève **3** féminicides en ZG, **1** féminicide en ZP. Les données nationales 2019 ne sont pas encore publiées.

1435
interventions
en ZP, **959** en ZG,
soit **2394**
interventions

1459
en ZP
698 en ZG
Soit **2157**
plaintes

129
plaintes
poursuivies
73
en 2018

Les données sont stables (2377 en 2018). Les victimes sont systématiquement orientées vers France Victimes 37 ou l'ISPG.

Attention ces données comportent des marges d'erreur liées aux doublons. (450 mains courantes, en ZP, non renseigné en ZG)

9 Ordonnances de protection seulement. C'est très peu. 125 présentations au parquet juste après la garde à vue. On note une nette augmentation des poursuites.

**4 homicides
conjugaux
en Indre-et-Loire
en 2019**

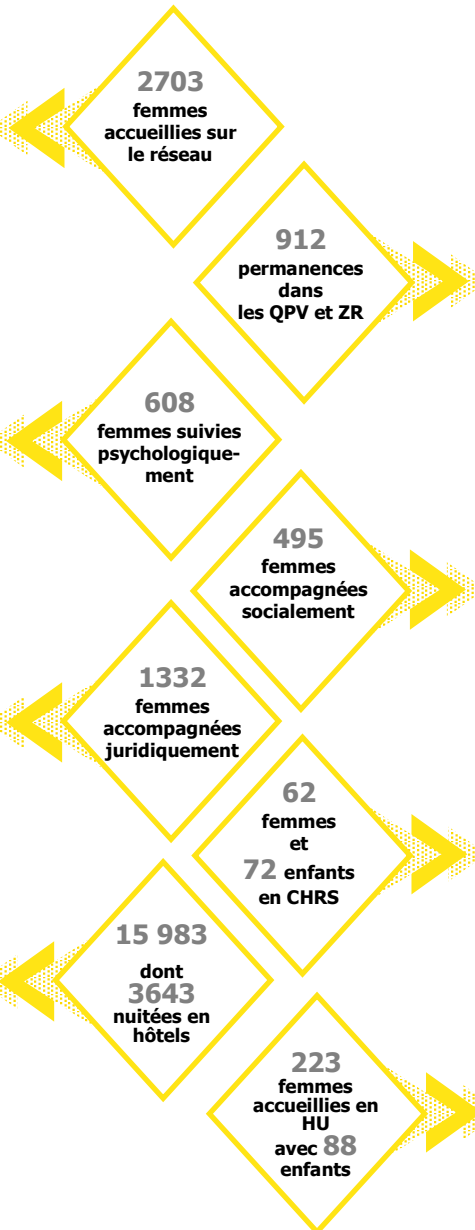
ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Le nombre de femmes accueillies a diminué de **8%**, (2927 en 2018). Deux associations majeures, ont dû faire face à un déficit de personnel. Les difficultés financières récurrentes obligent les associations à passer beaucoup de temps sur la recherche de crédits et en formation rémunérée.

Après une augmentation de 58.45 % en 2018 avec 2010, on note une baisse difficilement explicable de 69,75 % de l'accompagnement psychologique

Une augmentation de 11.71 % de l'accompagnement juridique est constatée. (1176 en 2018). France Victimes 37 est clairement identifiée droit pénal et le CIDFF droit civil.

Avec **+189.33 %**, c'est une augmentation massive du nombre de nuitées qui est constatée. Proportionnellement, le nombre de nuitées à l'hôtel baisse puisqu'elles représentent 22.79 % de l'ensemble des nuitées.. Elles représentaient **30.7 %** en 2018 (1699 sur 5524 nuitées). Il manque au moins 20 places de HU en 37.



Quand elles trouvent des financements, des permanences sur l'agglomération et en zones rurales existent. Une cartographie est créée en 2017 et mise à jour régulièrement en fonction des données communiquées par les partenaires.

Un accompagnement en légère hausse par rapport à 2018 où l'on avait **416** accompagnements déclarés par les structures. **307** entretiens sont liés à la parentalité.

Augmentation importante des entrées en CHRS par rapport à 2018 (11 femmes et 26 enfants).

Il faut souligner la réactivité du 115 pour l'accueil des femmes et de leurs enfants. La fluidité entre l'HU et l'accueil en CHRS est peut-être trouvée. 38 personnes de plus qu'en 2018 ont été accueillies. La part des enfants représentait **48.64 % en 2018, elle est de 39.46 % en 2019.**

ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

L'accueil de Jour reçoit des femmes, notamment les victimes de violences 311 jours par an. Elles y sont orientées mais aussi détectées. Le dispositif est en lien avec le réseau de partenaires. La langue est souvent un frein important car beaucoup sont étrangères

Après une baisse en 2018 (63 relogements), avec 92 femmes relogées en 2019, on retrouve quasiment le niveau de 2017 (97). RAPPEL : la procédure spécifique validée dans le cadre du protocole doit être respectée.

Au Planning Familial, 160 femmes sur les groupes de parole violences conjugales et violences sexuelles + 9 CIDFF et 17 femmes dans le Lochois avec Dire et Guérir. C'est un mode de prise de parole qui est très complémentaire du suivi psychologique

Sans les données de Pôle emploi, nous avons seulement les informations des associations qui ont accompagné des femmes dans le cadre de leur suivi. Aucune donnée de la DIRECCTE sur les violences au travail

170
nouvelles
femmes
Accueillies dont
92 ayant
exprimé
des violences
subies

750
consultations
À l'IML

92
femmes
relogées grâce
à la procédure
bailleurs

8
femmes
ont bénéficié
d'un TGD

186
femmes
dans les groupes
de parole sur les
violences

17
femmes en
atelier
d'écriture
thérapeutique

45
accompagnées
vers l'emploi ou la
formation

25
femmes
victimes
de prostitution
repérées

Les violences sont physiques, sexuelles, psychologiques .

Il sont attribués pour une période de 6 à 11 mois. Voir information et fiche de signalement sur le site de la Préfecture (espace dédié aux signataires). En 2020, pour le département, nous en avons 10 à attribuer au lieu de 6.

3 ateliers ouverts (Monts, Tours + un particulier) pour des femmes victimes de viols étant déjà suivies en thérapie.

Avec la loi du 13 avril 2016, une commission départementale réglementaire est installée depuis décembre 2017. Son rôle : accompagner les parcours de sortie de la prostitution des personnes qui en sont victimes.

1 seule femme a engagé un PSP.

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

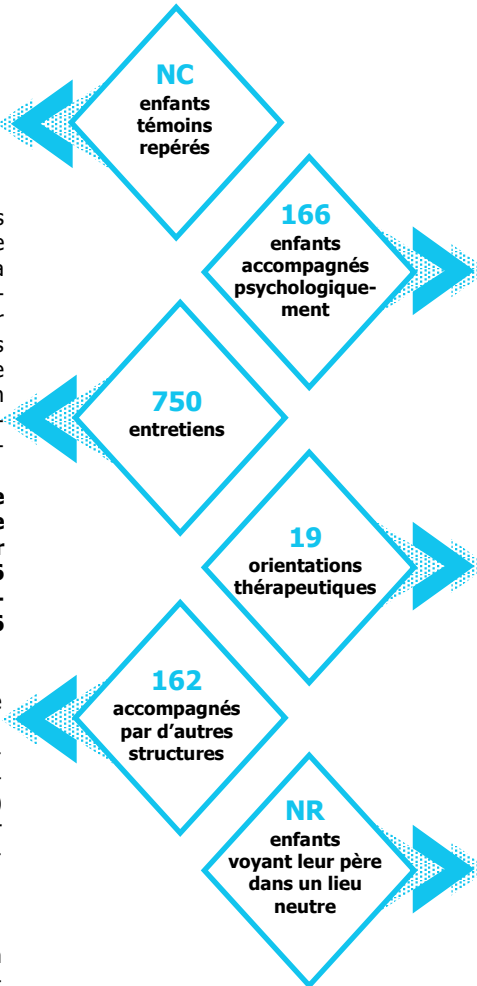
Cet item qui n'est plus renseigné, ne sera pas reconduit en 2020. Les enfants peuvent avoir de 1 mois à 18 ans.

Ce dispositif est sous calibré. La demande est importante et la prise en charge nécessaire pour lutter contre les souffrances des enfants et faire de la prévention afin d'éviter la reproduction des comportements.

En 2019, on note une moyenne de 4.5 entretiens par enfants, contre 5.6 entretiens par enfant en 2017 et 3.6 en 2018.

On note une baisse importante de l'accompagnement pluridisciplinaire des enfants (867 en 2018) qui peut s'expliquer par la non communication de données.

Le CHRS Anne de Beaujeu a édité un livret d'accueil à destination des enfants, disponible en ligne sur le site de la préfecture (espace réservé)



Ce dispositif a été créé pour palier aux délais de traitement trop longs des dispositifs de droit commun. Il n'a pas vocation à s'y substituer.

Ce n'est pas une prise en charge thérapeutique, mais un accompagnement psychologique et d'évaluation. Les enfants sont vus sur 3 sites : Anne de Beaujeu, Albert Camus, CIDFF. (195 en 2018)

Vers les dispositifs thérapeutiques de droit commun, les pédopsychiatres...

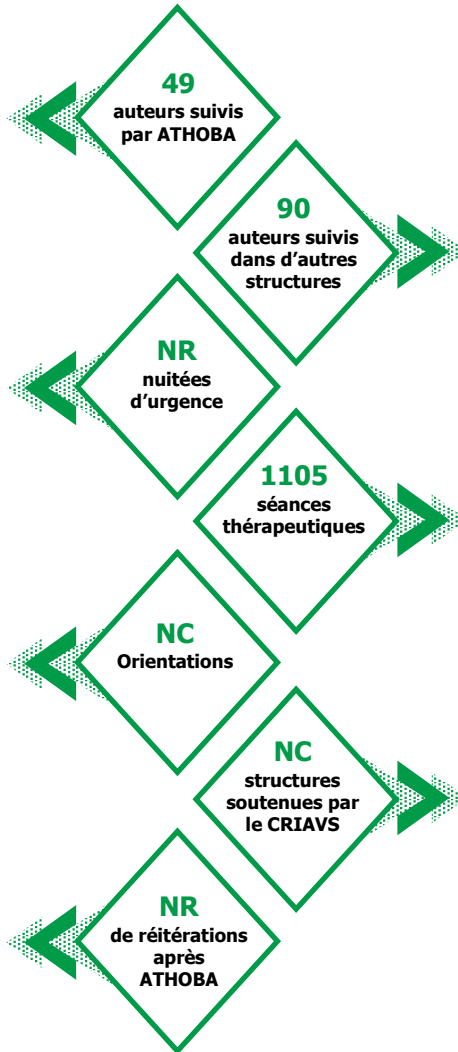
Absence de réponse de médiation et parentalité. 5 enfants signalés par la CAF et 1 CHRS A de Beaujeu (non significatif).

RAPPEL : ATHOBA est un suivi thérapeutique destiné aux auteurs de violences au sein du couple. Des stages spécifiques pour les primo délinquants sont mis en place. 49 est le nombre d'auteurs sur les 3 prises en charge : individuelles, groupes, stages.

Les nuitées correspondent aux auteurs hébergés en HU, lors d'une éviction pour violence.

Depuis 2018 les orientations ne sont plus indiquées.. Ce sont des données non renouvelées «en 2020

Pour ATHOBA, le suivi portait sur 5 ans. On notait une stabilité de la réitération des faits de violence en 2017 autour de 20 %. Ce travail n'a pas été fait pour 2018 et 2019. Cependant les auteurs venant de plus en plus hors mesure de justice, il va devenir compliqué d'effectuer un suivi. 50 % environ viennent de leur plein gré pour un soin thérapeutique



Suivi psychologique en milieu carcéral et en association.. Il n'a pas forcément de visée thérapeutique.
Pas de données sur le suivi en milieu ouvert

Nous avons une baisse importante des prises en charge et surtout sur ATHOBA avec 1105 séances dont 385 par ATHOBA.

Par comparaison, en 2018, il y a eu 2038 séances thérapeutiques dont 1704 sur ATHOBA.

Pôle ressource pour les acteurs qui accompagnent les auteurs de violences sexuelles. NC pour la 3nd année consécutive. Voir avec le CRIAVS sur le maintien de cette donnée

FORMATION DES ACTEURS

Dont 1085 personnels du réseau des signataires du protocole.

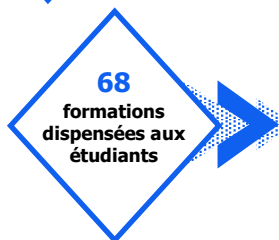
Une augmentation toujours croissante de professionnels formés **(+34.47 %)**.

Cela montre que chaque structure considère comme essentiel le fait de former les personnels pour que tous les acteurs et actrices du réseau aient les mêmes repères et informations.

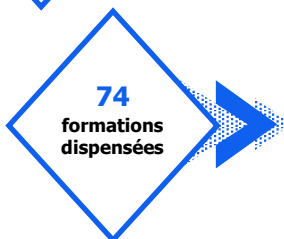
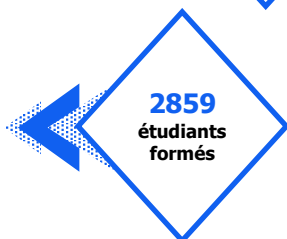
Le réseau s'enrichit des soignants avec les sages-femmes, infirmiers, médecins, etc.

Des maires et élus communautaires, ainsi que des agents municipaux ont été sensibilisés

ITS, Croix Rouge, Université, IUT... En 2018, 1302 en avaient bénéficié.



On mesure l'importance de la formation initiale sur les questions de violences.



Les formations portent sur du face à face pédagogique, des journées d'étude, des séminaires. + 29.5 % de formations supplémentaires (48 en 2018)

ACTIONS DE PRÉVENTION

Depuis 3 années consécutives, de plus en plus de partenaires interviennent auprès des jeunes en établissements scolaires et dans tous les espaces où se trouvent des jeunes.

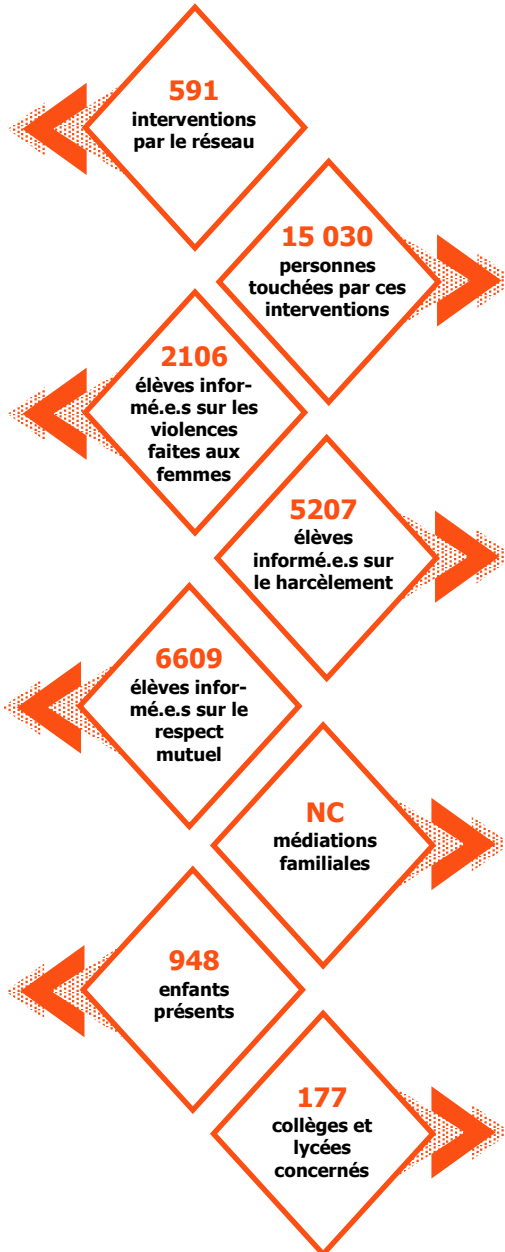
557 en 2018, **442** en 2017.

Établissements de l'Éducation Nationale, CFA...

L'information a été moins spécifique qu'en 2016. (**900** élèves)

Ce champ est intégré au socle de compétences de l'Éducation Nationale. Tous les établissements du second degré ont un.e référent.e à l'égalité entre les filles et les garçons.

Reconstitution d'audiences d'un tribunal pour enfants à destination des élèves du 1er degré.



Les interventions dans les centres d'éducation spécialisée (ITEP, IME...) sont nécessaires.

Certaines structures, comme le PF 37, informent de manière transversale sur tous les axes. (respect mutuel, égalité, mixité, déconstruction des stéréotypes...) Il est évident que nous avons des doubles comptages. Il faudrait que les informations liées à cet indicateur soient affinées (mise en place de l'inventaire des actions).

double comptage probable (DASEN + structures externes à l'Éducation Nationale).

Avec la prégnance des situations de harcèlement un effort particulier sur ce type d'information a été fait.

Le module « le harcèlement c'est pas la drague » du plan départemental a permis de renforcer cet axe.

Pas de médiation familiale dans le cadre de violences conjugales. Cependant, elles peuvent exister dans le cadre des conflits de couples. Données non communiquées

Nous sommes passés de 142 en 2018 à 177 établissements du 2nd degré. Beaucoup d'intervenants extérieurs agissent à la demande des chefs d'établissements. Le réseau académique pour l'égalité F/G facilite cet investissement.

L'exposition XY circule bien.

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

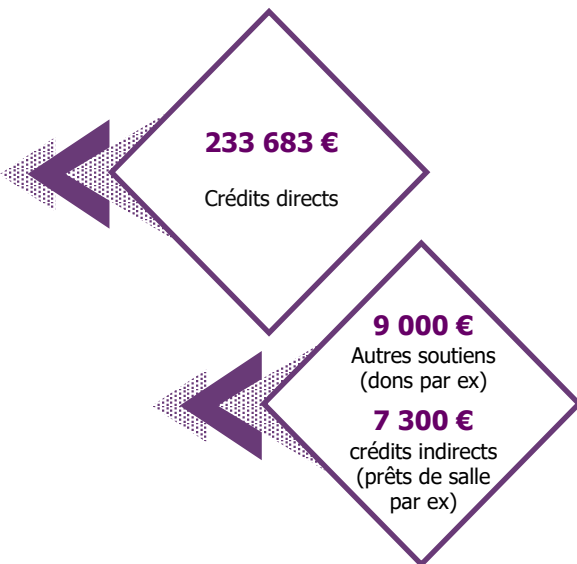
C'est un problème majeur de société et de santé publique avec de nombreux impacts sur la santé, l'emploi, la vie sociale, l'éducation...

L'ensemble des crédits n'apparaît pas dans ce comptage puisque seuls les signataires indiquent leurs financements. Une conférence des financeurs sera programmée courant 2020 pour faire un point sur les crédits alloués à la problématique en département.

En 2019, nous avons fait cet exercice pour les services de l'Etat.

653 198 € ont été consacrés à la prévention et à la prise en charge des actions et dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes :

- HU, CHRS, ADJ
- transport
- information juridique
- Actions spécifiques et/ou prises en charge psychologiques, sociales, sanitaires, etc... des femmes victimes, enfants co-victimes, des auteurs
- Actions éducatives
- Outils de communication



Outre la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité, les signataires ayant participé au bilan 2019 sont :

- ⇒ Association de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes de Tours (ACJET 37)
- ⇒ Association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL)
- ⇒ Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- ⇒ Ass Pro Santé—Espace Santé Jeunes
- ⇒ Association de Recherche en Criminologie Appliquée (ARCA)
- ⇒ ARS
- ⇒ Caisse d'Allocations Familiales
- ⇒ Conseil Départemental 37
- ⇒ Centre Communal d'Action Sociale de Tours
- ⇒ Centre Hospitalier du Chinonais
- ⇒ CHRU
- ⇒ Institut Médico Légal
- ⇒ CHRS Anne de Beaujeu (Croix Rouge)
- ⇒ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- ⇒ Conseil de l'Ordre des Avocats
- ⇒ CROUS d'Orléans-Tours
- ⇒ Direction Départementale de la Cohésion Sociale (JSVA)
- ⇒ Direction Départementale de la Sécurité Publique (police nationale)
- ⇒ Dire et guérir
- ⇒ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- ⇒ Direction territoriale de la PJJ (UEAJ)
- ⇒ Entraide et Solidarités
- ⇒ France Victimes 37
- ⇒ Gendarmerie Nationale
- ⇒ Maison des Droits des Enfants de Touraine
- ⇒ MGEN
- ⇒ Mission Locale de Touraine
- ⇒ Mouvement du Nid
- ⇒ MSA
- ⇒ Planning Familial 37
- ⇒ Pole Santé Pluridisciplinaire Nord Touraine (PSTS)
- ⇒ Procureur de la République
- ⇒ Secours Catholique
- ⇒ Stop aux Violences Sexuelles 37
- ⇒ Touraine Logement
- ⇒ Tour (s) Habitat
- ⇒ UDAF
- ⇒ Val Touraine Habitat
- ⇒ Ville de La Riche
- ⇒ Ville de Joué-Lès-Tours
- ⇒ Ville de Saint Cyr sur Loire
- ⇒ Ville de Tours



Protocole 2020-2022 :

Le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2020 –2022 sera signé durant le second semestre 2020 .

1. Introduction : modalités de fonctionnement, valeurs partagées et actions collectives, axes traités
2. Orientations nationales et informations
3. Priorités départementales issues des bilans et en lien avec les orientations nationales (Plans nationaux Grenelle)
4. Indicateurs qualitatifs et quantitatifs clairs et partagés par tous
5. Outils partageables sur la communication, la prévention et le suivi des victimes, co-victimes et auteurs
6. Articulation avec les contrats et conventions pour plus de lisibilité
7. Engagements, indicateurs et coordonnées (référent.es formé.es)
8. Annexes (informations juridiques, charte éthique et partage d'informations, fiches sur les outils de communication, les dispositifs et procédures, liens utiles)



Le réseau 37

Le réseau s'est choisi un logo lors de la commission plénière du 2 avril 2019



RÉSEAU DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES - 37

**Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
entre les femmes et les hommes**

<http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Politiques-publiques/Droits-des-femmes-et-egalite-entre-femmes-hommes/Prevention-et-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE

D'INDRE-ET-LOIRE